



Pomme de terre

Avertissement No 08 – 4 juillet 2014

- [Conditions climatiques et culturales.](#)
- [Suivi des insectes ravageurs](#) : doryphore, pucerons, insectes secondaires.
- [Suivi des maladies](#) : mildiou, brûlure hâtive.
- [Sommaire agrométéorologique.](#)

CONDITIONS CLIMATIQUES ET CULTURALES

(pour la période du 27 juin au 3 juillet 2014)

La dernière période a été marquée par des conditions très chaudes et humides. En effet, selon les localités, la température moyenne a varié de 3,5 à 7 °C au-dessus de la normale. Depuis quelques jours, des vents forts ont également été enregistrés à plusieurs endroits, contribuant ainsi à accélérer l'assèchement des sols. En début de semaine, la majorité des localités ont connu des épisodes de précipitations, mais ces dernières ont été en général peu abondantes. Le sommaire agrométéorologique présenté à l'annexe 1 donne plus de précisions pour chaque région.

Les conditions météorologiques actuelles causent un ralentissement significatif de la croissance des plants en sols sablonneux. D'ailleurs, plusieurs entreprises ont débuté l'irrigation. Les premières récoltes ont commencé en fin de semaine dernière en Montérégie-Ouest. Elle devrait s'amorcer sous peu dans la région de Lanaudière.

SUIVI DES INSECTES RAVAGEURS

Doryphore

Champs NON TRAITÉS avec un insecticide au semis

Dans plusieurs régions, dont la Mauricie, Portneuf et le Lac-Saint-Jean, la population larvaire de doryphores a explosé cette semaine. Des traitements foliaires ont déjà été réalisés ou le seront sous peu. Au Lac-Saint-Jean, des insectes prédateurs, soit des punaises soldats (*Podisus maculiventris*), ont été introduits dans certains champs en régie biologique; une expérience à suivre. Pour ceux que cela intéresse, ces insectes sont en vente par l'entremise de la compagnie [Anatis bioprotection](#).

Champs TRAITÉS avec un insecticide au semis (planton ou sillon)

Cette semaine, le relâchement des insecticides est confirmé dans certains champs traités au planton ainsi qu'au sillon. Des avis de traitements foliaires ont d'ailleurs été émis. La visite de vos champs est donc fortement recommandée. Lorsqu'une seconde intervention s'avère nécessaire, employez, en alternance, des pesticides appartenant à des groupes chimiques différents, de façon à limiter le développement de la résistance.

Pour vous aider dans votre choix, vous pouvez consulter le [bulletin d'information No 06](#) du 21 mai 2014 « Insecticides et fongicides homologués dans la pomme de terre en 2014 ».

Pucerons

Au Saguenay, une hausse importante des captures de pucerons a été observée. Des traitements préventifs à l'huile minérale sont en cours dans les zones de productions de pommes de terre de semence où des pucerons ont été capturés.

Insectes secondaires

Tout comme lors des semaines précédentes, la présence de punaises ternes, d'altises et de vers gris est rapportée dans plusieurs régions. Toutefois, les populations sont généralement faibles et les dommages sont peu importants. Une première capture de cicadelle sur piège collant jaune a été faite dans la région de Lanaudière. La pression qui est exercée par ces insectes sur la culture varie énormément d'un champ à l'autre; le dépistage régulier demeure le moyen le plus efficace pour évaluer si une intervention est nécessaire.

SUIVI DES MALADIES

Mildiou

Pour le moment, aucun cas de mildiou n'est rapporté au Québec, mais cette maladie a été confirmée au Nouveau-Brunswick ainsi qu'à l'Île-du-Prince-Édouard sur des plants de tomate. En raison du temps sec que nous connaissons présentement, la maladie a peu de chance de se développer chez nous. Il faut toutefois rester vigilant, car cela pourrait changer dans les jours à venir. Pour ce faire, vous pouvez consulter le bulletin de météo agricole de votre région.

Brûlure hâtive

Cette semaine, les premiers cas de brûlure hâtive sont rapportés dans les champs de primeurs. Les symptômes de la maladie apparaissent sous forme de taches circulaires ou angulaires brunes, souvent avec des anneaux concentriques sur les vieilles feuilles. Des traitements préventifs réalisés **avant** l'apparition de la maladie permettent de réduire grandement l'incidence de la maladie. Plusieurs fongicides sont homologués pour prévenir la maladie. Le tableau ci-dessous présente les produits homologués spécifiquement contre la brûlure hâtive.

Groupe chimique	Nom du produit	Matière active
3	INSPIRE	difénoconazole
	QUASH	metconazole
	METCONAZOLE 50WG	
7	CANTUS WDG	boscalide
	VERTISAN	pentiopyrade
	LUNA PRIVILEGE	fluopyram
7/M	TREORIS	pentiopyrade/chlorothalonil
7/9	LUNA TRANQUILITY	fluopyram/pyriméthanyl
9	SCALA	pyriméthanyl
11	QUADRIS	azoxystrobine
	ABOUND	
	AZOXY	
11/3	QUADRIS TOP	azoxystrobine/difénoconazole
Non applicable	SERENADE ASO* SERENADE MAX*	<i>Bacillus subtilis</i> (souche QST 713)

* Répression de la maladie

Pour plus de renseignements sur cette maladie, nous vous invitons à consulter le [bulletin d'information No 10](#) du 4 juillet 2014.

Avant d'utiliser un pesticide, lisez attentivement l'étiquette du produit et suivez les recommandations qui y sont indiquées.

Texte rédigé par :

Serge Bouchard, technologue, sous la supervision de Louise Thériault, agronome

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DE LA POMME DE TERRE

Laure Boulet, agronome – Avertisseuse
Direction régionale du Bas-Saint-Laurent, MAPAQ
Téléphone : 418 862-6341, poste 225
Courriel : laure.boulet@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome, et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 08 – Pomme de terre – 4 juillet 2014

Annexe 1

Généré le : 4 juillet 2014

Sommaire agrométéorologique

Période du : 27 juin au 3 juillet 2014

Station	Pour la période		Degrés-jours base 5 (À partir du 1er avril)			Précipitations (mm)		
	T. min. (°C)	T. max. (°C)	2014	Écart*	2013	Période	Cumul (À partir du 1er avril)	
							2014	2013
Abitibi-Témiscamingue								
Barrage Angliers	9,7	32,1	617	90	598	26	206	216
Bas-Saint-Laurent								
Baie-des-Sables	10,5	30,1	520	95	410	3	227	361
Saint-Arsène	9,4	32,0	555	96	425	5	261	349
Kamouraska (Saint-Denis)	7,0	31,0	563	60	452	5	202	300
Mont-Joli	10,6	31,0	560	120	440	7	230	373
Capitale-Nationale								
Château-Richer	10,0	32,0	669	111	606	11	338	458
Saint-Alban	8,5	31,0	705	108	658	9	361	307
Saint-François, I.O.	12,8	32,3	672	92	634	10	309	381
Centre-du-Québec								
Drummondville	13,0	32,5	819	114	819	4	383	375
Pierreville	12,5	32,5	816	96	769	2	386	350
Chaudière-Appalaches								
Charny	9,9	32,2	701	86	678	7	306	432
Estrie								
Coaticook	10,5	30,5	703	85	720	15	362	398
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine								
Caplan	8,5	30,5	515	85	440	22	313	353
Lanaudière								
Joliette-Ville	12,3	31,5	785	64	757	4	427	331
Saint-Jacques	13,5	31,0	778	89	761	3	407	350
Saint-Michel-des-Saints (M)	7,2	30,0	595	114	579	9	392	306
L'Assomption	13,2	31,9	811	64	786	4	459	343
Laurentides								
Mont-Laurier	7,3	30,3	672	114	628	25	312	325
Saint-Janvier	13,4	31,7	787	69	765	5	442	330
Mauricie								
Saint-Thomas-de-Caxton	10,5	31,0	725	59	687	0	366	291
Montérégie-Est								
Farnham	12,6	31,5	821	86	831	20	414	413
La Providence	14,2	33,0	893	140	883	10	430	312
Saint-Amable	12,8	31,6	815	55	780	3	410	308
Saint-Hyacinthe-2	12,2	32,4	829	76	833	7	424	340
Montérégie-Ouest								
Coteau-du-Lac	14,0	32,5	807	67	806	4	408	347
Hemmingford-Four-Winds	10,0	32,0	801	51	789	1	355	303
Outaouais								
Notre-Dame-de-la-Paix	10,0	30,0	715	96	680	21	397	399
Saguenay–Lac Saint-Jean								
Péribonka	6,5	31,0	620	125	569	26	259	295
Saint-Ambroise	5,0	32,5	587	81	527	13	250	295

*Écart : Écart à la moyenne 1981-2010